

1- Indicateur d'écart de rémunération

Catégories de postes équivalents :

4CSP

Seuil de pertinence associé :

5%

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	écart après application du seuil de pertinence	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes			femmes	hommes			
Ouvriers	Moins de 30 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	0	0			0	0	0	0	0,00%
Employés	Moins de 30 ans	22 952	24 314	5,60%	0,60%	8	2	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	26 028	21 520	-20,95%	-15,95%	8	6	1	14	-3,38%
	40 à 49 ans	22 133	26 437	16,28%	11,28%	11	1	0	0	0,00%
	50 ans et plus	25 307	28 472	11,11%	6,11%	15	9	1	24	2,22%
Techniciens et agents de maîtrise	Moins de 30 ans	29 607	31 580	6,25%	1,25%	14	5	1	19	0,36%
	30 à 39 ans	34 274	28 805	-18,99%	-13,99%	16	2	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	34 623	33 151	-4,44%	0,00%	5	1	0	0	0,00%
	50 ans et plus	38 529	61 367	37,22%	32,22%	6	3	1	9	4,39%
Ingénieurs et cadres	Moins de 30 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	43 451	0			2	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	0	46 393			0	1	0	0	0,00%
	50 ans et plus	74 465	42 675	-74,50%	-69,50%	3	1	0	0	0,00%
ensemble des salariés		30 595	31 686	3,44%		119			66	3,59%

Les salaires moyens ne sont renseignés que lorsqu'ils sont calculés sur au moins trois personnes.

Indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1

Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

Indicateur d'écart de rémunération (%) :

3,60

Un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes.

Note obtenue sur 40 :

36

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

Calculs automatiques, ne pas modifier

	indicateur calculable (1=ooui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	3,60	36	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	0,50	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100,00	15	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	3,00	5	10	10
Total des indicateurs calculables			91		100
INDEX (sur 100 points)			91		100